



Pas d'accord avec le syndic

Par **fanfan**, le **07/01/2010** à **13:57**

Bonjour,

Le syndic a-t-il le droit de me refuser l'extension de mon logement (à mes frais) dans mes parties privatives, en assemblée générale et selon l'article 26 (présences 15/40) alors que les années précédentes il l'a permis à des copropriétaires avec parfois encore moins de présents ou représentés ?

Que faire alors ? Cela me paraît être une discrimination.

Merci d'avance

Par **Marion2**, le **07/01/2010** à **18:54**

Bonjour,

C'est le Syndic qui a refusé ou le vote des copropriétaires en AG qui n'était qui n'était pas majoritaire ?

CDT